

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL PAYS DE LA LOIRE >>> ARBORICULTURE

25 AOÛT 2010

Retrouvez le Bulletin de santé du végétal sur le Web !

www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

www.agrilianet.com

www.fredonpdl.fr



Pommiers-Poiriers

SITUATION GÉNÉRALE

- **Maladies fongiques :**
Risques si conditions climatiques favorables.
- **Feu bactérien :**
Vigilance.
- **Carpocapses :**
Peu de captures.
- **Tordeuses :**
Deuxième vol de Podana.
- **Pucerons lanigères :**
Régulation des foyers.
- **Acaris :**
A surveiller.

Tavelures

La situation a peu évolué au cours du mois d'août. Les pluies d'orages n'ont, en général, pas permis de repiquages.

Observations

Dans les parcelles où des taches sur feuilles et/ou sur fruits sont observées, des contaminations secondaires sont possibles.

Maladies de conservation

Les conditions climatiques au cours des semaines précédant la récolte sont généralement déterminantes. Les pluies actuelles pourraient favoriser des contaminations fongiques.

Evaluation du risque

La lutte doit être raisonnée en tenant compte des champignons présents, de la sensibilité variétale, des conditions climatiques durant la période de maturation des fruits et de la durée de stockage prévue.

Evolution du risque

Il convient dans ces situations d'anticiper les pluies pour éviter les repiquages. Vigilance en cas d'irrigation par aspersion.

Prophylaxie

Le recours aux mesures prophylactiques simples est indispensable, pour limiter les risques encourus :

- Eliminer tous les symptômes chancreux lors des opérations de taille.
- Supprimer les rameaux dans l'inter rang soumis à des chocs lors des passages, ainsi que les fruits trop près du sol.
- Eviter si possible de cueillir sous la pluie.
- Stocker les pallox pleins sur terrain sec.

Chancre commun

Observations

Le chancre à necrotia est très présent dans certains secteurs, surtout en vergers de variétés sensibles (Gala, Braeburn, Elstar...).

Evolution du risque

Bien que les contaminations par le chancre commun soient possibles tout au long de l'année, la récolte et la période de chute des feuilles constituent des périodes à ris-

que. Les blessures pétiolaires et les plaies dues à la rupture du pédoncule des fruits sont des portes d'entrée privilégiées pour le champignon. Toute précipitation au cours de cette période à risque peut entraîner des contaminations.

En cas de pluie, il est préférable de suspendre la cueillette des variétés concernées, pour limiter les contaminations.

Feu bactérien

Observations

Les conditions climatiques de l'année ont été favorables à la bactérie. Les températures et les pluies orageuses de juillet ont engendré des contaminations et certaines plantes hôtes ont exprimé des symptômes, en verger et dans l'environnement des parcelles de production.

Les observations régulières doivent permettre d'intervenir dès les premiers symptômes.

Prophylaxie

Tout symptôme détecté doit faire l'objet d'éradication, avec un maximum de précaution. Tailler les rameaux où le bois est encore totalement sain et désinfecter le sécateur à l'alcool entre chaque coupe.

La lutte contre le feu bactérien est obligatoire en tout lieu et en tout temps (arrêté du 31 juillet 2000). Tout foyer doit être déclaré auprès du Service Régional de l'Alimentation (SRAI).

Carpocapses

Observations

Des piqûres sont constatées en bout de rangs et parfois dans les parcelles, même si très peu de papillons sont capturés depuis fin juillet.

Evolution du risque

Un contrôle visuel régulier des fruits doit permettre de déceler les premières pénétrations de carpocapse et les dégâts d'autres tordeuses.

Réaliser un contrôle hebdomadaire sur fruits, en observant un échantillonnage suffisant (1000 fruits par parcelle), en surveillant particulièrement les arbres de bordures, les bouquets de fruits et le haut des arbres.

Au moment de la récolte, surveiller les parcelles proches de celles récoltées en premier pour prévenir le transfert éventuel des populations de carpocapses sur les variétés plus tardives.

Tordeuses de la pelure

Observations

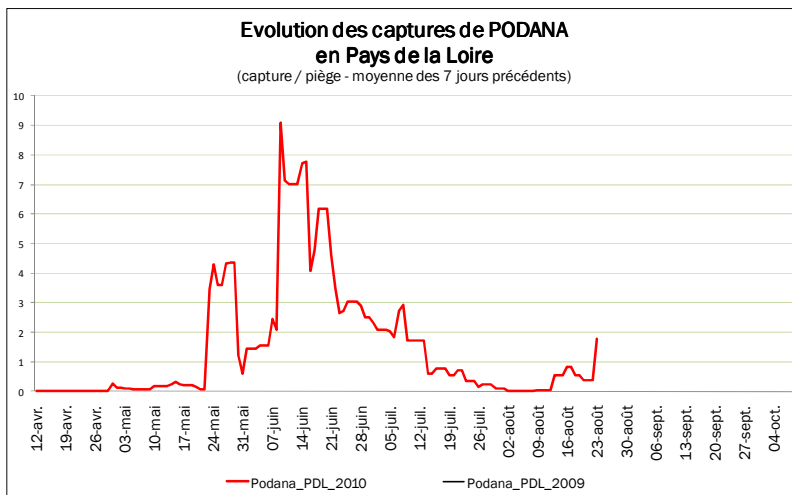
Capua, Pandemis et Podana

Peu de capture des tordeuses de la pelure. Le deuxième vol de Podana est en cours. Quelques sites enregistrent des captures de *Pandemis heparana*.

Seuils de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque 40 captures sont comptabilisées en 3 relevés successifs (en 7 jours) pour Capua. Pour *Pandemis heparana*, 50 captures dans les 18 jours suivant la première capture sont nécessaires pour dépasser le seuil de nuisibilité.

En l'absence de piégeage, un contrôle visuel des parcelles doit permettre de détecter d'éventuels dégâts.



Autres tordeuses

Cydia lobarzewskii

Le vol de la petite tordeuse des fruits s'achève. Des dégâts attribués à ce lépidoptère ont été constatés courant août.

Cydia Molesta

Le vol de la tordeuse orientale du pêcher se poursuit et les pics de captures se succèdent. Les piégeages sont parfois importants sur certains sites.

Pommiers

Pucerons lanigères

Observations

Situation maîtrisée dans la majorité des parcelles, où *Aphelinus mali* a assuré la régulation des populations.

Evolution du risque

Les foyers peuvent évoluer rapidement dans les situations favorisantes.

Le seuil de nuisibilité est fixé à 10 % des pousses de l'année colonisées.

Éliminer les pousses attractives (gourmands, rejets), aérer le plus possible les arbres et préserver les auxiliaires.

Acariens rouges

Observations

Les thryphlodromes assurent une régulation des populations dans la plupart des situations.

Evolution du risque

Une surveillance régulière des parcelles sensibles est nécessaire. Le seuil de nuisibilité

est, à cette période de l'année, de 60 % de feuilles occupées par au moins une forme mobile d'acarien rouge sur pommier, 40 % sur poirier.

Tenir compte de la présence des acariens prédateurs.

Prochain BSV le 22 septembre 2010.

RESEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2010

Directeur de publication : Jean-Loïc LANDREIN - Président du Comité régional de surveillance biologique du territoire.

Rédacteur : Stéphane LAMARCHE - FREDON PDL - stephane.lamarche@fredonpdl.fr

Observateurs : Arboconseil, Arbogetec, Cabinet Fruit Conseil, Fruits du Loir, GDAF 44, Maine Anjou Tourraine, Mauges Loire Fruit, Pomanjou, Reinette Fruitière, SCAFLA, Vergers d'Anjou, CA 85, FREDON PDL, Lycée de Pouillé, SRAL-DRAAF PDL, Certis, Syngenta agro, CAPL, NEHO, Ets Ceneray, Ets Ripert, et les producteurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAPL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les producteurs pour la protection de leurs vergers et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.